

# Le grand débat national

Réunion publique du 6 février 2019

Salle André Raynoird Romagnat

Animation du débat par Monsieur Daniel TAURAND, commissaire enquêteur

INTRODUCTION :

Rappel du contexte du débat

Présentation des principaux éléments de la charte relative au GRAND DEBAT NATIONAL

## 1- FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

Présentation du contexte général de la fiscalité nationale et de ce qu'elle finance. Il est noté que le GRAND DEBAT NATIONAL est rendu nécessaire par une forme de contestation de l'impôt alors que la République et la démocratie française sont basées notamment sur le principe du consentement à l'impôt.

Question1.

L'information donnée dans le fascicule et les questions n'est pas bonne ou suffisante car elle ne concerne que les dépenses et pas les recettes. Ces éléments restent difficilement accessibles y compris sur internet et surtout pour une grande partie de la population.

Une autre personne juge le tableau des dépenses intéressant mais regrette également qu'il n'y ait rien d'équivalent sur les recettes de manière à repérer les principaux leviers possibles notamment sur les parts respectives des impôts et de la TVA.

Pourquoi les retraites sont-elles présentées comme des dépenses publiques alors qu'elles sont financées par les cotisations et devraient aussi apparaître en recettes.

Plusieurs personnes regrettent l'absence de pédagogie en matière de dépenses et de recettes publiques.

Les retraites sont présentées comme un des principaux postes de dépenses. Cela montre les limites du système actuel par répartition. D'autres systèmes existent et fonctionnent à l'étranger et semblent plus efficaces.

La question des retraites par capitalisation est posée même si ce système a lui aussi ces inconvénients.

Les retraités subissent une triple peine : hausse de la CSG, gel des pensions, déremboursement de certaines prestations médicales ou pharmaceutiques.

Plus de transparence passe également par une simplification du millefeuille administratif dans lequel le citoyen se perd.

Ce manque de transparence est sans doute une conséquence que 43% des personnes ne payent pas l'impôt et donc ne s'intéressent assez peu à la manière dont il est collecté chez ceux qui le payent et comment il est dépensé.

#### Question2.

Priorité doit être donnée à la fiscalité des entreprises. Trop d'injustices entre les entreprises qui sont imposées au taux normal de 33.33% alors que de très grandes entreprises font de l'optimisation fiscale pour ne payer que des sommes dérisoires en France. Les règles de l'optimisation fiscale sont à revoir pour récupérer une partie des 4 Mds d'€ qu'elle représente.

Idem avec les « GAFAM » qui échappent à l'impôt. L'exemple d'APPLE qui va payer 500 M d'€ de rappel d'impôt est à étendre.

Une harmonisation de la fiscalité au niveau européen la rendrait plus juste.

Côté fiscalité des citoyens : la modulation de la TVA est nécessaire en diminuant la TVA sur les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité et en augmentant celles sur les produits de luxe.

A étudier également la modulation de la TVA en fonction des revenus du consommateur.

Il est signalé que la fraude des entreprises étrangères est préjudiciable aux finances publiques : cas des artisans étrangers qui échappent à la TVA, qui ne déclarent pas leurs salariés : il faut plus de contrôles sur les chantiers.

Il est nécessaire d'avancer vers une harmonisation fiscale et sociale à l'échelle européenne tant pour les entreprises que pour les citoyens.

Il est constaté et regretté que des entreprises étrangères se voient attribuer des marchés publics car cela entraîne : une perte de revenu fiscal, un retour de la fiscalité qui ne revient pas aux entreprises françaises et des malversations coûteuses.

#### Question3.

La question est jugée trop réductrice et déforme le débat en sondage.

#### Question4.

Même idée que supra : modulation de la TVA entre produits de 1<sup>ère</sup> nécessité et autres produits

Il est signalé que la France est championne du monde des prélèvements obligatoires. La solution fiscale atteint ses limites et devient contre productive.

Des dépenses sont jugées intolérables comme le salaire des hauts fonctionnaires, les avantages accordées aux anciens élus, aux salariés d'EDF, le salaire de Mme JOUANNEAU est pointé du doigt.

Même si ces dépenses ne représentent pas grand-chose dans le budget de l'Etat, leur diminution ou leur suppression seraient considérées comme des symboles de plus de justice fiscale et sociale.

Il est de nouveau réclamé plus de transparence, plus de simplicité dans l'architecture de la fiscalité et de la dépense publique. L'existence de niches fiscales font que ceux qui ont les moyens de rémunérer des fiscalistes échappent à l'impôt quand le citoyen moyen en paie beaucoup.

Avant de baisser les impôts il faudrait interdire toute augmentation : impôts locaux

En toute logique toute baisse des impôts doit être accompagnée d'une baisse de dépenses : laquelle ? La santé sur le modèle privé étranger ? La décision est difficile à prendre lorsqu'on aborde le problème dans sa globalité.

L'idée de créer 1 à 2 tranches d'IR supplémentaires pour les plus hauts revenus.

#### Question5.

Question jugée trop fermée et pas assez explicite

Les niches fiscales sont trop nombreuses.

Un bilan du CICE et du CIR est réclamé. Ces dispositifs devraient davantage être plafonnés.

La fraude fiscale doit être considérée comme une dépense et comme priorité parmi les actions à mettre en œuvre.

#### Question6.

Difficultés pour répondre à cette question.

Il est demandé de rétablir l'ISF.

Il est demandé d'agir sur les leviers les plus efficaces cad sur les plus gros montants : retraites et prestations sociales en étudiant d'autres pistes que les cotisations obligatoires pour les retraites.

Lutter contre le gaspillage dénoncé chaque année par la cour des comptes.

Supprimer les niches fiscales qui correspondent à 98 Mds d'€.

L'ISF est critiqué car il prend en compte le patrimoine immobilier ce qui pose des pb à certains propriétaires.

#### Question7.

Le retour de l'impôt se dégrade : déremboursement de certains médicaments, mauvais état des infrastructures.

La question est jugée tendancieuse car elle consiste à évaluer l'impopularité des mesures proposer et n'appelle pas assez à la réflexion.

L'impôt pourquoi pas mais pour quel modèle social, pour quels services publics ?

Pas d'augmentation du temps de travail

Plus d'Europe pour plus de justice sociale.

Critique du système financier européen : les aides ou crédits accordés par la BCE aux banques commerciales doit d'abord financer l'économie réelles (les entreprises, les particuliers,...) alors qu'en

réalité 89% des fonds de soutien sont utilisés pour le secteur de la spéculation financière. Les banques centrales doivent donc mettre davantage de fonds monétaires à la disposition des acteurs économiques.

Attention à l'inflation que cela pourrait créer.

Avant d'augmenter les impôts il faut d'abord collecter l'ensemble des recettes et lutter contre la fraude fiscale y compris au niveau européen.

Question8.

Le handicap ; la vieillesse (maison de retraite), santé.

La situation des maisons de retraite et de beaucoup de retraités est jugée scandaleuse, indigne.

Il faut arrêter le déremboursement des médicaments.

Question9.

Effort à faire pour un revenu minimum de 1 000 € et en matière d'accueil des populations immigrées qui vont sans doute devenir de plus en plus nombreuses compte tenu des pb économiques, sociaux, écologiques dans les pays d'origine.

Question10.

Valoriser davantage le bénévolat

Investir dans les technologies d'avenir et écologiques comme les moteurs à hydrogène.

Question11.

Plus de transparence et d'information sur l'utilisation de l'argent public aiderait à améliorer le consentement à l'impôt et obligerait sans doute davantage à une meilleure utilisation des fonds publics.

## **2- DEMOCRATIE ET CITOYEN**

Question1.

Elus communaux

Question2.

Le rôle des syndicats diminue, il est remis en cause de manière générale

Par contre le monde associatif est à prendre davantage en considération et à valoriser.

Question3.

Le système politique est jugé pas assez représentatif.

Critique ouverte du rôle de certains secteurs économiques : la FNSEA est considérée comme bcp trop présente dans bcp de décisions politiques et dans le fonctionnement de l'administration, dans les média...

Trop de mensonges depuis 30/ 40 ans : démotivation générale, surtout des jeunes générations qui ne s'impliquent plus dans la vie sociale, dans l'action publique, dans des actions citoyennes, qui ne votent plus.

Rendre le vote obligatoire (assorti de sanction) et comptabiliser les bulletins blancs.

Sur le constat d'une distance entre les élus et les citoyens, la responsabilité de cette situation est sans doute partagée. Côté élus pas assez dans la culture de rendre des comptes et de faire des bilans des actions engagées. Côté citoyen, sans doute un peu de passivité entre les élections.

Développer la culture et les méthodes de co construction des projets.

Les parlementaires ne sont pas assez accessibles.

Moins d'élus à tous les niveaux : des démocraties comme l'Allemagne ou les EU fonctionnent très bien sans autant d'élus qu'en France ; plus d'élus à vie comme des parlementaires qui peuvent conserver leur mandat pendant plus de 30 ans !

Moins d'avantages pour les élus

Limiter le nombre de mandats dans le temps à 2

Laissons la place aux jeunes ; ils sont la solution et non le problème

Cessez les abus comme les places lucratives accordées à d'anciens élus (Mme JOUANNEAU) : l'exemple doit toujours venir d'en haut !

Supprimer les commissions et comités multiples qui coûtent cher et ne font que peu d'actions (rapports, ...)

Question4.

Question5.

Coût et rôle du CESER qui ne produit qu'une dizaine de rapports/ an

Comment limiter le cumul des mandats et maintenir le lien entre politique nationale et réalité

Pour d'autre, il est nécessaire et temps de passer à une autre forme de découpage politique : le national et le contrôle du gouvernement pour les parlementaires et le local et l'action de terrain pour les élus locaux.

Le non cumul doit être encore renforcé avec une limitation dans le temps des mandats pour éviter les élus à vie qui n'ont pas d'autre métier.

Idée d'accorder à chaque citoyen un crédit de temps limité (à 10 ans par exemple) pour exercer au cours de sa vie des fonctions publiques.

Question6.

Introduction de la proportionnelle intégrale ou à un taux à déterminer autour de 15 à 20 %

Solution qui a ses limites car elle créerait 2 catégories d'élus : ceux réellement élus par des suffrages, d'autres, hors sol, bénéficiant seulement de la règle de la proportionnelle.

Question7.

Le sénat pourrait être constitué de représentants des collectivités.

Remplacer le sénat par un collège de citoyens tirés au sort.

Au niveau local, élire au suffrage direct les conseils communautaires et limiter le nombre et le rôle des élus communaux.

Accélérer le mouvement de fusion de communes

Supprimer les départements

Sur l'idée d'un tirage au sort, et pour éviter que des citoyens soient dans l'incapacité de participer aux décisions, il serait nécessaire de développer la culture de la consultation, de la concertation et de la co construction. Développer la formation et une pédagogie efficace à l'action publique.

Question8.

Question9.

Vote obligatoire, plutôt oui mais pour certains non car avec d'échec

Problème de l'application des sanctions si le vote est obligatoire (amendes comme en Belgique)

Il est simpliste de vouloir obliger les gens à voter : s'ils ne votent pas c'est qu'ils ne se sentent pas concernés. Développer la pédagogie et l'information

En l'absence de proportionnelle, une partie de la population sait qu'elle ne sera pas représentée dans les assemblées, donc elle ne vote pas.

Vote blanc : oui

Question10.

Plus de pédagogie sur le sens du vote. Cf mouvement des gilets jaunes qui questionne les élus sur leur capacité à mobiliser les populations sur l'action publique ; sur l'intérêt des réunions publiques traditionnelles.

Rappeler les droits des citoyens c'est bien, mais il ne faut oublier de rappeler les DEVOIRS, dont la participation aux élections fait partie.

Expérimenter et développer le vote électronique

Risque que le vote blanc soit utilisé comme une forme d'abstention si le vote est rendu obligatoire.

Question11.

Question12.

Question13.

Ce qui pourrait motiver le vote serait de désigner les personnes et choisir également les éléments de leur programme à conduire en priorité.

Se pose également la limite de la règle de la majorité absolue. Pourquoi ne pas appliquer davantage la règle de la majorité qualifiée pour inciter davantage à la discussion à l'échange plutôt qu'à la confrontation entre les partisans et les opposants.

Le Référendum oui pour les sujets de société importants.

Oui au Référendum sur les 80km/h. Pour d'autres au contraire, des décisions comme les 80km/h, liées à la sécurité publique doivent être dictées par les retours d'expérience et des analyses ou expertises qui vont souvent à l'encontre des impressions populaires ou habitudes quotidiennes.

Le référendum n'est pas forcément une bonne chose car il se transforme souvent en plébiscite pour celui qui pose la question.

Question14.

Le tirage au sort, pourquoi pas mais sans doute que tous les citoyens ne sont pas en capacité de tenir le rôle qu'on attendrait d'eux.

L'exemple des assises démontrent au contraire qu'en donnant toutes les informations et explications, en associant dès le départ d'un dossier les citoyens, il est possible d'arriver à des décisions importantes. La pédagogie doit se faire sans préjugé de la capacité ou de l'incapacité à agir. Le point de vue du citoyen apporte un éclairage intéressant sur les projets.

Idem du côté des associations qui sont des rouages indispensables à la prise de décisions relevant de l'intérêt général.

Développer le modèle des Conseils de Développement où les citoyens peuvent participer à la vie locale.

Question15. RAS

Question16. RAS

Question17.

La Laïcité a été bien définie en 1905 et est une très bonne chose pour la société française.

La laïcité permet de protéger le citoyen dans sa vie et sa dimension spirituelle, il est essentiel de ne pas y toucher.

Pour d'autre elle ne fait plus le poids aujourd'hui.

Elle devrait davantage être expliquée au sein de l'éducation nationale.

Il est noté que la laïcité a été définie à une époque où le régime politique français s'accommodait facilement de la religion catholique dominante. Le contexte ayant fortement changé depuis, notamment à travers une présence plus importante de l'islam, la définition de la laïcité mériterait d'être revue.

Attention à ne pas considérer la laïcité comme une religion en soi en rejetant tous les courants religieux.

Question18.

Elle ne doit être dévoyée pour supprimer le fait religieux de la société.

QUID de l'exception des territoires d'Alsace et de Lorraine dans le domaine de la séparation de l'église et de l'Etat.

Question19. RAS

Question20.  
Question21.  
Question22.  
Question23.

Dans les rapports entre citoyens et pouvoirs publics : attention à la dérive vers le tout numérique. Elle entraîne des situations de fracture numérique et d'isolement social fort. Cette fracture concernerait 8 à 9 M de personnes.

Le service civique est un moyen efficace de créer un lien entre intérêt général et parcours individuel. C'est à une action à développer et à valoriser. Il développe l'engagement citoyen

Question24.  
Question25.  
Question26.

L'éducation doit être l'outil à favoriser.

Mieux informer sur les coûts réels des incivilités

Question27.        RAS  
Question28.        RAS  
Question29.

Pour certains les contreparties s'imposent notamment à propos des prestations renouvelables et non conditionnées. Des contreparties peuvent limiter les effets de l'isolement dans lequel se trouvent certains allocataires de longue durée.

Pour d'autres non, notamment pour les chômeurs qui ont cotisé pour accéder à leurs droits. Le rôle des chômeurs est de chercher du travail pas d'occuper une activité bénévole obligatoire

Rendre également plus efficace le versement des allocations dues sans obliger l'allocataire, parfois en difficulté, à s'orienter dans des démarches complexes et longues.

Problème de l'allocation spécifique de solidarité qu'une personne peut toucher à vie si ses revenus ne changent pas : elle permet de survivre sans qu'il y ait aucune contrepartie et des personnes peuvent s'installer dans ce système et ne plus chercher à en sortir. A la différence des allocations à destination des personnes handicapées qui sont amenées à évoluer en cas de changement familial alors que le handicap, lui, n'évolue pas.

Question30.  
Question31.  
Question32.  
Question33.

L'immigration doit être acceptée et accompagnée d'une volonté d'intégration passant d'abord par la maîtrise de la langue (cf modèle allemand).

Mais la langue n'est pas le seul facteur d'intégration. L'acceptation et le respect des règles de vie sont indispensables à la paie sociale et l'intégration.

C'est l'échelle européenne que la question de l'immigration doit être traitée et solutionnée. Cette question nécessite du courage politique pour expliquer et anticiper les enjeux futurs.

Pour certains, il n'y a pas de politique migratoire et il est indispensable de différencier laïcité et immigration.

Il est souligné qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre asile politique et immigration clandestine. Trop souvent les immigrés ou migrants sont traités comme du bétail par les Etats, ce qui est qualifié d'indigne et de scandaleux.

L'Europe doit se mobiliser rapidement sur cette question.

Un référendum sur le sujet serait catastrophique.